

## **La violence symbolique est-elle un champ efficace pour structurer les relations entre une grande puissance et un petit Etat « rebelle ? La France, la Société des Nations et le « moustique » lituanien dans la seconde moitié des années vingt :**

Les années vingt, avec l'émergence en Europe centrale et orientale de petits Etats et l'émergence d'un nouvel ordre international basé sur le droit et la résolution pacifique des conflits, est une période intéressante pour réfléchir à la notion de violence symbolique. Les petits Etats ne sont plus tout à fait voués à l'impuissance du fait de la faiblesse de leurs moyens humains et matériels : ils peuvent profiter du fait que dans une part importante des opinions occidentales, le « petit Etat » peut être un idéal (petite démocratie pacifique, développant des idéologies ou des intentions dangereuses pour la paix internationale et à l'inverse coopérant activement au renforcement d'institutions régionales ou internationales) contrairement aux grandes puissances souffrant du discrédit d'avoir par leurs alliances et leur « grandes politiques » entraîné le continent dans un conflit sanglant.

Au cours des années vingt, les petits Etats ont donc une tribune leur permettant de s'affirmer mais aussi de tenter de défendre leurs intérêts en mettant sans cesse les puissances occidentales devant leurs contradictions, entre la réalité de leurs pratiques politiques et l'image qu'elles veulent se donner, à Genève en particulier, de puissances pacifiques. À l'inverse, les grandes puissances peuvent justement profiter du désir de respectabilité et de reconnaissance des petits Etats (et de leurs hommes d'Etat...) pour faire pression sur ceux-ci au moment de la résolution de conflits régionaux. Les puissances peuvent alors se présenter comme les plus aptes à défendre les intérêts généraux du continent par rapport aux intérêts limités des petites nations : la réalité de rapports de force inégaux est recouverte par un système de représentations opposant la sagesse, une certaine aptitude au désintéressement et à la prise de distance qui seraient propres aux grandes puissances occidentales et les passions (emportement, entêtement, « coups de tête ») qui seraient propres aux petits Etats. Ceux qui accepteraient finalement cette « tutelle bienveillante » seraient de « bons » petits Etats, ceux qui le refuseraient sont considérés comme déviants. À l'aide d'un système de représentation qui s'est peu à peu forgé au XIXe (le petit Etat considéré comme une réalité anachronique de la modernité politique et économique, des nationalismes par nature étroits et intolérants à l'intérieur comme à l'extérieur, une part de l'opinion française pourra alors stigmatiser les hommes d'Etat et des nations jugées non-viables ou dangereuses.

Un cas dans l'Europe « nouvelle » paraît particulièrement intéressant pour consolider cette réflexion, c'est celui de la Lituanie. Ayant vu sa capitale Vilnius occupée par la Pologne en 1920, la Lituanie se refuse obstinément à nouer quelque relation que ce soit avec sa voisine qui puisse entériner l'état de fait et créer un fait juridique. La ligne de démarcation (le terme de frontière étant obstinément refusé) est hermétiquement fermée.

La présente contribution voudrait donc étudier les discours et la pratique des puissances présentes lors des sessions du Conseil, qui, en 1927 et 1928, tenta de résoudre une nouvelle crise polono-lituanienne qui fit craindre un nouvel engrenage meurtrier et une nouvelle guerre européenne. On verra lors combien l'arme de la violence symbolique peut être une arme problématique pour une puissance, comme la France vis-à-vis d'un petit Etat récalcitrant (un « rogue state » avant l'heure ?).

On peut discerner une période initiale d'optimisme où la Lituanie est isolée face à la

détermination des trois grandes puissances occidentales à empêcher un nouveau conflit. Dans un second temps, les négociations s'enlisent en raison de l'habileté du leader lituanien l'opinion publique française, qui stigmatise violemment le comportement du leader lituanien.

## **I. La Lituanie, un « rogue state » avant-l'heure ?**

Même si Vilna est une ville essentiellement peuplée de Polonais et Juifs, le jeune Etat lituanien, né sur les décombres de l'Empire russe, s'est senti floué lorsque les puissances alliées, en particulier, la France ont favorisé ou laissé faire l'impérialisme polonais dans la région.

Vilnius était certes la capitale historique du grand-duché de la Lituanie (à son apogée, il rayonnait de la Baltique à la Mer noire), la capitale du mouvement intellectuel et nationaliste lituanien et surtout le seul centre urbain et économique. Mais la renaissance d'une Pologne forte, exploitant les souvenirs de la Pologne-Lituanie d'avant les partages, allait au-devant des vœux d'une diplomatie française soucieuse de restaurer des contre-poids à l'influence allemande.

Ignoré avant la guerre et consacrée au moment de l'occupation allemande, le nationalisme lituanien fut sans cesse décrié et jugé artificiel voire dangereux, qu'il soit vu comme le jouet du nationalisme allemand ou qu'il favorise « l'émiettement de l'Europe ». Si le jeune Etat lituanien parvint à repousser les forces polonaises en 1919 et même à signer à l'été 1920 (au moment de guerre polono-russe) un traité avec la Russie soviétique, il ne peut empêcher à l'automne 1920 une intervention des corps francs polonais, téléguidée en sous-main par le leader polonais Pilsudski. À l'automne 1920, en organisant en sous-main une intervention de corps francs polonais, Pilsudski a occupé Vilna qu'il considérait comme une ville polonaise mais dont les Litvaniens faisaient leur capitale intangible. Faute d'accord entre les deux pays, la Conférence des Ambassadeurs décida en mars 1923 de reconnaître ce coup de force.

Or, contrairement aux espoirs des démocraties occidentales, la Lituanie refusa de se soumettre : elle refusa tout type de relations avec la Pologne voisine et d'ouvrir ses frontières à sa voisine.

Dès lors tout incident frontalier, tout problème international sont exploités pour tenter de rouvrir ou de soulever la question devant les puissances internationales et la SDN. La Lituanie apparaît comme un pays qui chercherait tous les moyens pour resoulever devant les puissances et la SDN la question de Vilna, en profitant d'incidents frontaliers ou régions. Elle contribuerait donc à empêcher toute stabilisation de la région (projets d'alliance ou accords diplomatique) qui aurait pu renforcer la position polonaise. Or la France et la Pologne sont impuissantes, par la force ou la persuasion, à imposer une solution ou une simple réconciliation du fait des antagonismes entre puissances, sur lesquels la Lituanie pouvait jouer (hostilité allemande et soviétique et dans une moindre mesure anglaise à l'influence polonaise en Baltique orientale).

Rien d'étonnant donc à ce que dans la pensée française du début des années vingt, la Lituanie apparaisse comme une sorte d'Etat déviant dont l'existence même est jugée comme une anomalie et dont on stigmatise l'esprit belliciste et le refus de réduire ses effectifs militaires . La Lituanie est vue par certains comme un Etat mégalomane préférant la satisfaction de ses intérêts à la paix de l'Europe, prêt sans vergogne pour des intérêts douteux à jeter une étincelle dans le brasier européen. Beaucoup de journaux relaient la vision d'un pays où les masses amorphes et incultes seraient manipulées par des élites médiocres et facilement influençables par les propagandes ennemies.

Or à l'inverse, il est intéressant de voir que la Lituanie ne cède pas face à un flot d'accusations souvent outrancières et qui souvent s'inspirent également de la propagande polonaise ! Le gouvernement lituanien ne cède d'invoquer une trahison des idéaux du droit des peuples, une injustice internationale qui montrerait la duplicité de la puissance française, préférant quand ses intérêts sont en jeu sa Realpolitik aux grands idéaux proclamés.

Il n'empêche que la lassitude des opinions face aux problèmes nationalités, la peur de revivre un nouveau conflit généralise tout comme la dévalorisation de l'image lituanienne évoquée plus haut limitent la capacité lituanienne à se faire entendre.

Tout en protestant de la justesse de ses revendications basée sur les idéaux de l'Europe nouvelle (droit des peuples, arbitrage), la Lituanie est donc finalement vue par beaucoup comme une « nouvelle Serbie » du Nord. Il se retrouve dans une situation difficile entre ses plaintes et l'image qu'il voudrait avoir d'un Etat intégré au sein de la nouvelle Europe et soucieux de voir finalement l'ordre genevois se consolider. Il pourrait ainsi ne plus craindre pour sa sécurité et se développer en attirant des capitaux. Or il se retrouve à chercher le soutien de l'Allemagne et de l'Union soviétique alors qu'il sait bien que le triomphe de ces derniers aboutirait à la disparition immédiate de son indépendance.

Dans la deuxième moitié des années vingt, les tentatives de réconciliation franco-allemande, la montée en puissance de la SDN et la renaissance d'un certain concert des nations firent naître l'espoir que, dans l'enceinte et le climat de Genève, la Lituanie pourrait être incitée ou contrainte à abandonner ses positions. Sous « l'amical » pression des autres Etats, elle cesserait d'être considérée comme « une Serbie du Nord » et intégrerait le concert des nations.

À partir de l'été 1927, après l'échec de négociations de paix secrètes, de nouveaux incidents polono-litaniens mirent les deux pays au bord de la guerre et la SDN fut saisie du conflit. Les Litaniens invoquent des violations de la ligne de démarcation, de manœuvres de déstabilisation par des soutiens clandestins aux opposants litaniens au régime et la préparation d'un nouveau coup de force. Les Polonais se plaignent des persécutions subies par les minorités polonaises (fermeture d'écoles), de la Constitution lituanienne faisant de Vilna la capitale du pays. Il est clair que la personnalité sulfureuse de Pilsudski joue en faveur des inquiétudes litaniennes (il évoque l'idée d'imposer par la force la paix la Lituanie grâce à une « petite » opération chirurgicale). Chacun des deux camps s'accuse bientôt de penser à la mobilisation. L'URSS en profite pour dénoncer les visées impérialistes polonaises et évoque l'idée de réagir si quelque chose était fait contre la Lituanie. Mais une grande partie de l'opinion française doute de ces accusations et juge qu'il s'agit ni plus ni moins que de manipulations allemandes, soviétiques ou litaniennes pour « souffler sur les braises » et continuer à mettre la Pologne en difficulté.

Or en cette fin d'année 1927, la crise lituanienne s'insère dans un contexte troublé, mêlant crise diplomatique franco-anglo-soviétique, crise albanaise ou roumaine mais aussi crise de la SDN depuis 1926. Les nouvelles litaniennes sortent de l'anonymat et favorisent une sorte de psychose provoquée par l'idée d'un nouveau conflit mondial issu de ces nouveaux « Balkans du Nord ».

Dès lors, alors que la Lituanie espère mettre en difficulté la Pologne en saisissant la SDN et en demandant la convocation immédiate du Conseil (elle évoque l'organisation d'un complot contre l'existence lituanienne), Briand voit tout de suite le profit qu'il peut en tirer. Obtenir un succès pour sa politique, la SDN, restaurer l'image de la France face à l'allié polonais en retournant l'arme de la SDN contre la Lituanie.

## 2. Briand : restaurer le « concert » des Grands pour enfermer la Lituanie dans l'atmosphère « lénifiante » de Genève

Briand sait jouer avec brio de la volonté lituanienne de n'être plus un « outsider » de la société internationale et à intégrer bon gré mal gré l'atmosphère genevoise. Mais il sait aussi très bien que tout avancée dans ce dossier est liée à l'attitude de l'Allemagne et de l'URSS dont la Lituanie espère aide ou protection contre la Pologne. Or s'il est vital pour les deux puissances d'empêcher la Pologne de prendre le contrôle de l'espace lituanien et donc de bloquer tout ce qui pourrait apparaître comme une remise en cause de l'indépendance lituanienne, celles-ci ne sont pas prêtes à être plongées dans des complications majeures avec les puissances occidentales à une époque où elles sont en position de faiblesse. L'Allemagne tout comme dans moindre mesure l'URSS de Litvinov sont également avides de retrouver leur rang dans le concert des puissances. Alors que les démarches françaises à Kaunas n'aboutissent à rien du fait de l'isolement français (tout comme ont bien du mal à convaincre les Polonais de rester modérés), Briand décide donc de se servir du rapprochement franco-allemand pour faire pression sur la Lituanie comme d'ailleurs sur l'allié polonais dont la liberté de manœuvre lui pose problème. Les deux puissances, pour des raisons à la fois communes (règlement prioritaire des questions occidentales) et différentes (la faiblesse allemande, le refus français d'un conflit généralisé), ont en fait tout intérêt à favoriser une réconciliation partielle sinon à au moins geler la situation. Briand procède de même avec la diplomatie soviétique en insistant sur sa volonté de supprimer l'état de guerre entre la Pologne et la Lituanie sans remettre en cause l'indépendance de celle-ci.

Briand vise donc à restaurer un concert limité entre les puissances qui parviendrait, en réintroduisant une certaine forme de hiérarchie internationale entre les Etats, à légitimer l'action des puissances vis-à-vis d'Etats plus modestes : seule l'« *union des puissances* » sera capable « *d'offrir assez d'autorité pour arbitrer et régler une question délicate* ». La Conférence des Ambassadeurs, réunissant les puissances alliées et chargé de surveiller l'application du traité de Versailles, n'est pas l'organe approprié. Outre le fait que l'Allemagne n'en est pas membre, elle a le défaut d'exprimer un peu trop ouvertement le rapport de force existant entre des puissances réunies et un petit Etat humiliée d'être ainsi mis au ban des nations.

Au contraire, même si le rappel de l'échec de la SDN lors de la crise de Vilna de 1920-1923 (suite à l'occupation polonaise) a un effet négatif, la SDN est le forum le plus approprié. Elle offre, au niveau de la procédure comme du traitement des parties, le moyen de traiter avec égards un petit Etat en cause. En ce sens la violence symbolique que l'on cherche à exercer est inséparable des compensations symboliques qui permettent aux hommes politiques d'un petit Etat de prendre en comptes les demandes des puissances sans donner à leurs opinions publiques l'impression de perdre la face et donc d'être obligé de « se cabrer ».

Au contraire même si le problème lituanien existe depuis 1920, la crise de 1927 permet à la France de mettre en scène l'écart existant entre les principes de la SDN et l'attitude de Kaunas. La Lituanie n'a effet cessé d'invoquer son attachement théorique aux grands principes genevois (assistance mutuelle, désarmement, arbitrage) tout en affirmant que la mise en place réelle de ceux-ci ne pourrait déboucher sur la satisfaction de ces revendications. Elle s'est donc opposée à tous les projets qui mettraient immédiatement en application ces principes sans remettre en causes la frontière polono-lituanienne existante. Pour l'ambassadeur français Laroche , en janvier 1927, comment un gouvernement peut-il jouir des bénéfices de

la paix, tout en maintenant sa « *prétention anormale et contraire au bon sens et au droit de se proclamer en guerre avec la Pologne* » ? Pour le *Temps*, il s'agit d'une « *situation sans précédent de l'histoire politique* » pour un pays qui s'abstient pour le moment de tout acte d'hostilité mais qui vit en état de guerre et viole donc les principes de collaboration amicale existant entre les membres de la Société des Nations. Or ce paradoxe devient de plus en plus difficile à tenir face au climat genevois que Briand et les autres hommes politiques européens essaient de susciter.

Pour Briand, il ne s'agit pas en effet seulement d'unir les grandes puissances mais aussi de multiplier réunions, négociations mêmes infructueuses entre les parties. Il faut mettre en scène en quelque sorte le spectacle de nations solidaires et conciliantes afin d'influer sur les mentalités et les opinions publiques et donc sur les dirigeants politiques récalcitrants. Comme il l'exprime dans son discours de septembre 1927 à Genève, plutôt que de rêver immédiatement de sécurité mutuelle et faire des victimes par excès d'illusion, il faut selon lui, « *exploiter une autre force de la SDN... la force de propagande* », presser « amicalement » les parties de négocier sans exercer de contrainte directe. En un certain sens, cette atmosphère « lénifiante » peut être considérée comme une forme de « violence symbolique », en ce qu'elle entraîne une forme de légitimation de la soumission d'un petit Etat à l'ordre international tel qu'il se construit.

Tout en refusant la nomination au préalable d'un comité ou d'un groupe de rapporteurs issus des puissances, Briand favorise donc au maximum à Genève les contacts préalables avant la réunion du Conseil de décembre 1927. Cette méthode permet d'intégrer les Soviétiques, présents à Genève pour les réunions sur le désarmement. Si la volonté d'intégrer Allemands et Soviétiques dans le règlement oblige la France à renoncer toute forme de pression, l'unanimité des puissances oblige un Voldemaras déconcerté à évoluer. Face au climat engendré par des diplomaties soucieuses de dissiper les craintes des inquiétudes, il lui devient difficile de persister dans une attitude de refus complet, sous peine de voir la Lituanie vraiment marginalisée. De plus l'attitude impartiale et calme de l'homme politique français tout comme sa détermination ont impressionné Voldemaras qui exprimera désormais sa grande admiration pour Briand et sa volonté dans une certaine mesure de suivre plus attentivement ses conseils.

Il accepte la fin de l'état de guerre et s'engage à négocier avec les Polonais pour le rétablissement de relations normales entre les pays. La recommandation est adoptée par le Conseil le 11 décembre 1927.

Or Voldemaras, tout en ayant compris la nécessité de composer, a bien compris la portée limitée de cette résolution symbolique. Alors que la presse française célèbre cette « *embryon de solidarité européenne* » qui a permis d'imposer une solution, le dictateur lituanien va vite s'employer rapidement (pour calmer le courroux des cercles nationalistes) à vider de son sens la résolution et surtout à fragiliser l'autorité de la SDN.

### **3. Voldemaras et le refus de jouer la « pièce » genevoise : la violence symbolique, une arme à double tranchant ?**

Le dictateur lituanien va suivre en apparence la recommandation du Conseil et engage des négociations avec les Polonais à Königsberg. Mais il refuse de renouer des relations normales ou même des accords techniques tant que la question de Vilna ne sera pas rouverte...ce qui évidemment bloque toute perspective d'avancée. De même il accepte de se rendre aux sessions du Conseil en juin, octobre et décembre 1928 pour s'expliquer mais il en profite pour utiliser toutes les failles du système genevois pour éviter toute pression.

Le leader lituanien semble bien avoir perçu l'aspect surtout symbolique du dossier lituanien pour Briand et sa diplomatie et il va s'employer finalement par son attitude à creuser un fossé douloureux entre l'image que les puissances voudraient donner de la SDN et de leur action et la réalité.

Dans la lutte qu'il mène contre ses opposants et les critiques de l'institution genevoise, Briand a besoin en effet de prouver le bien-fondé de sa méthode et le cas lituanien vient heureusement s'ajouter au conflit greco-bulgare qui était le seul cas jusqu'alors où il avait pu remporter un succès.

Or un premier temps, en feignant de rester dans le cadre de l'accord, le dictateur lituanien multiplie les contre-propositions jugées inadmissibles et fait s'enliser progressivement les négociations. Parallèlement il multiplie les discours chauvinistes afin d'obtenir la confiance de son opinion. Très vite les journaux français se montrent sceptiques face à l'issue des négociations et critiquent l'hypocrisie lituanienne et les plus hostiles à Briand se mettent à retourner l'exemple lituanien (maintien d'un péril à l'Est) contre Briand.

Tous les regards se tournent vers Genève et le Conseil. Mais face à un interlocuteur récalcitrant et malgré l'exaspération des leaders européens, le Conseil ne dispose pas de moyens capables de faire évoluer la situation. La rhétorique de plus en plus sévère des avertissements rédigés par les diplomates occidentaux laisse désormais de marbre Voldemaras qui connaît bien maintenant les arcanes du Conseil.

Il sait que l'Allemagne et la Russie, tout en le pressant de faire preuve de bonne volonté, sont contre toute forme de pression directe qui permettrait aux Polonais de prendre à l'ascendant et froisserait l'amour-propre des Lituaniens.

De plus une grande majorité des diplomates occidentaux comme les fonctionnaires genevois se refusent également à faire de la SDN un tribunal ou un procureur international mais simplement faire pression pour parvenir à une coopération volontaire des Etats en cause. Cela peut marcher si les Etats incriminés intériorisent l'idée d'un rapport de force ou se soumettent à l'idée d'un aréopage de puissances présentes au Conseil qui seraient les plus aptes à trouver les solutions les plus adaptées.

Mais loin d'adopter l'attitude déférente et conciliante que pourrait attendre le Conseil, il utilise, en bon juriste, toutes les possibilités qui s'ouvrent à lui. Comme il s'agit d'une recommandation, il peut poser son veto à tous les propositions adoptées pourtant à l'unanimité par les puissances. Il profite de la latitude qui lui est donnée pour inaugurer des discours interminables et multiplier les procédures. Il utilise en fait du mieux qu'il peut la tribune de Genève pour refaire un historiquement complet du conflit polono-lituanien et montrer l'injustice qui a été faite à son

pays. Ses diatribes interminables acquièrent rapidement une triste célébrité.

Au total la presse internationale en vient à multiplier les articles sur la perte de prestige du Conseil face aux moqueries, aux effronteries lituaniennes. Ce qui est jeu, c'est en fait la désacralisation de cette atmosphère solennelle et apaisée que Briand voulait susciter pour favoriser l'apaisement des conflits et la confiance des nations dans l'œuvre de Genève. Évoquant les « *contrevérités* » de Voldemaras débitées sans provoquer la moindre réaction, Jacques Bainville parlera de « *crépuscule de la SDN* » et de son incapacité à prendre une décision. Pour *La Victoire*, qu'on ait affaire au comte Bethlem (dans l'affaire des optants hongrois) ou « *à ce petit parvenu de Voldemaras* », il suffit pour un « *gouvernement hardi, hargneux et sans scrupules... d'élever la voix ou de gronder... pour que Briand se lève et dise de ne pas insister devant ce mauvais caractère* ».

Or l'impétuosité de la SDN dans l'affaire lituanienne ne risque, pour la presse de droite, que d'inciter tous les nationalismes insatisfaits à agir pour leur compte (et en premier lieu le nationalisme allemand).

À l'inverse pour les partisans de l'ordre genevois, le cas lituanien ne fait que démontrer la nécessité de fournir des moyens plus coercitifs sur le plan politique comme militaire à la SDN. Contre l'avis de l'Angleterre, celle-ci aurait pour eux vocation à être un tribunal jugeant les nations et disposant de moyens pour faire appliquer des sanctions.

Briand (comme d'ailleurs les leaders des autres puissances) se trouve donc sur la défensive pris entre sa droite et sa gauche. Le cas lituanien devient peu à peu une épine douloureuse qui nuit à l'image. Du fait de l'attitude des autres puissances et alors que les négociations sur le pacte Briand-Kellog et la Rhénanie accaparent l'attention, le Conseil finit par se dessaisir de l'affaire au profit de la commission consultative et technique des communications afin que celle-ci examine la question et propose des mesures à assurer à tout moment la liberté des communications et du transit. Les puissances se résolvent ainsi au maintien d'un statu quo insatisfaisant.

Si elle ne se hasarderait plus désormais à saisir directement la SDN de son différend avec la Pologne, la Lituanie a réussi cependant à faire reculer les puissances et à éviter tout ce qui aurait pu compromettre sa position sur Vilna, capitale éternelle de la Lituanie. Elle a joué de l'incompréhension et de la lassitude des opinions face à un conflit ne cessant de se perpétuer mais aussi au désir des puissances d'éviter de trop fragiliser l'institution genevoise.

L'humiliation ressentie par l'opinion française devant l'affront fait aux puissances et à la SDN se caractérise par l'extrême stigmatisation que va subir le leader lituanien dans la presse : outre son peu d'aisance à l'oral et ses tirades interminables, c'est le physique ingrat de l'homme politique lituanien qui est la cible de toutes les critiques.

Les journalistes décrivent le regard dur de l'homme politique lituanien, ses « *lèvres retroussées pour laisser voir sa dentition* ». Les balancements « *inquiétants* » de son torse semblent trahir, selon eux, une rage contenue. On trouve souvent des comparaisons implicites et dévalorisantes de Voldemaras avec une bête sauvage à l'affût (un chien enragé ou un roquet). Pertinax évoquera un « *nabot* », Edmond du Mesnil dans le *Rappel* un « *ouistiti épileptique* » qui n'arrêterait pas de sautiller et de grimacer !

Cette violence verbale extrême dont est peu coutumière la presse française souligne la fureur mêlée d'inquiétude devant une situation inédite, celle d'un petit Etat minuscule parvenant à briser l'illusion du concert des puissances et d'une évolution vers une situation stable et rassurante.

Le vocabulaire employé renvoie finalement à l'idée d'une « *transgression* », « *inadmissible* »,

« *insolente* » de la morale ou des normes sous-jacentes au système international par un petit Etat victime du pêché de mégalomanie. Sur la scène européenne, selon Gabriel Cudenet dans l'*Ère nouvelle*, la Lituanie n'a pas à venir « *brouiller les cartes d'une partie à laquelle* » il ne devrait « *logiquement être convié que comme spectateurs* ».

Mais compte tenu de la détermination lituanienne évoquée, cette violence symbolique est plus gratuite et sans valeur et reflète plus l'impuissance des Grands à faire évoluer le petit Etat récalcitrant.

Résumant la situation avec métaphore, le journaliste Pertinax pouvait évoquer un « *moustique lituanien... trop petit pour recevoir le moindre coup de pied ...présenterait-il une surface plus grande qu'il ne le recevrait pas, ce coup de pied si richement mérité vu que les quatorze enfants qui jouent avec lui devraient exactement s'accorder sur leurs gestes pour pouvoir le lui lancer* ».

Il montre bien que combien il est finalement difficile pour ces « entrepreneurs de morale » (selon l'expression du sociologue Gary Becker) que sont les puissances de faire respecter alors ces normes de conduite et un respect de leur prééminence. Comme l'a bien vu Norbert Elias et de façon analogue, elles s'imaginent « *pourvues d'une espèce de charisme collectif, douées d'une vertu spécifique que partagent tous les membres quand elle fait défaut aux autres* ».

Or du fait des dissensions fondamentales entre les puissances après le conflit mondial, c'est cette croyance qui est mise mal et que Briand cherche désespérément restaurer, tout en la diluant dans la mystique égalitariste de Genève. En réussissant à restaurer un climat propice, il parvient à faire plier le jeune Etat lituanien, qui, quelque peu marginalisé, cherche à dissiper les doutes qui pèsent sur son existence et ne peut se permettre de se couper totalement de l'atmosphère genevoise.

Mais les failles du système genevois et le caractère trop limité du rapprochement entre les puissances donnent la possibilité au petit Etat lituanien d'utiliser à son four une forme de violence symbolique en « désenchantant » finalement la scène de Genève. En criant ' le roi est nu », Voldemaras obtient finalement l'abstention des puissances occidentales et le droit de ne pas renoncer à Vilna et de bloquer toute forme de contact avec l'Etat polonais.

Le prix à payer est lourd en ceci que tous les efforts faits à l'étranger pour valoriser l'indépendance lituanienne éeée momentanément perdue. Les milieux de gauche français qui pouvaient comprendre les doléances lituaniennes parlant d'égalité de traitement (avec la Pologne) ou de respect de la justice critiquent désormais durement un Etat qui refuse de contribuer même de manière très modeste à la pacification du continent. Mais que l'on s'interrogeait sur sa viabilité et sur son identité, la résistance obstinée de la Lituanie ne prouve-t-elle pas qu'il faut bien compter sur sa capacité de nuisance et sur une volonté bien réelle de défendre ses intérêts nationaux.

Au total on voit donc bien que la violence symbolique, loin d'être exclusivement une arme des forts, peut être utilisé par les faibles qui, « grains de sables », peuvent fort bien enrayer la machine internationale si on se refuse à prendre en compte leurs revendications.